

Le CCRC publie son rapport sur les résultats intermédiaires des inspections de 2025

TORONTO, le 23 octobre 2025 – Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC), l’organisme de réglementation des cabinets comptables effectuant l’audit des sociétés ouvertes du Canada, a publié son [rapport intermédiaire public](#) sur ses travaux d’évaluation de la qualité de l’audit menés jusqu’à maintenant en 2025.

Les thèmes identifiés dans ses constatations découlant des inspections jusqu’à présent cette année sont les suivants :

- Utilisation de la technologie dans les audits : points de vue relatifs à l’utilisation d’outils d’audit assistés par la technologie pour effectuer des procédures d’audit.
- Identification des risques de fraude et réponse à ceux-ci : nécessité d’une meilleure évaluation des facteurs de risque de fraude et des procédures d’audit adaptées aux risques de fraude identifiés.
- Audits des états financiers de groupe : points de vue relatifs à la mise en œuvre de la norme d’audit de groupe révisée.
- Évaluation des conventions comptables : constatations sur la pertinence et la conformité des conventions comptables de la société avec les normes d’information financière.

Le rapport comprend également les observations du CCRC sur les applications de l’IA et leur impact sur le paysage de l’audit, ainsi que la publication des rapports d’inspection publics de chaque cabinet du CCRC à partir du premier trimestre de 2026.

« Au CCRC, nous sommes fermement résolus à améliorer continuellement la qualité des audits et à accroître la transparence, ce qui contribue à renforcer la protection des investisseurs », a déclaré Carol Paradine, chef de la direction du CCRC.

Le CCRC encourage les cabinets d’audit à communiquer ce rapport aux comités d’audit des sociétés ouvertes. Des considérations générales à l’intention des comités d’audit, fondées sur les thèmes identifiés dans le rapport, sont également incluses afin d’éclairer les discussions sur les préparatifs des audits de fin d’exercice. Les comités d’audit peuvent ensuite discuter du contenu du rapport, de toute constatation particulière et de toute mesure corrective prise, le cas échéant, avec leur auditeur externe.

Le Rapport d'informations sur la qualité de l'audit : Résultats des inspections intermédiaires de 2025 du CCRC est disponible à l'adresse www.cpab-ccrc.ca. Le CCRC publiera son évaluation finale des inspections des dossiers de 2025 en mars 2026.

À propos du CCRC

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme de réglementation de l'audit indépendant du Canada qui supervise les cabinets de comptables professionnels agréés qui auditent les émetteurs assujettis canadiens. Le CCRC fait la promotion d'une qualité d'audit durable grâce à une réglementation proactive, à des évaluations serrées de l'audit, au dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales et à des idées pratiques pour informer les participants aux marchés financiers et contribuer à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière. Le CCRC a des bureaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias, Conseil canadien sur la reddition de comptes

media.relations@cpab-ccrc.ca